

que aussi à toute analyse de langage, bien qu'il soit peut-être plus crucial d'établir ce point en théologie que dans tout autre domaine. La métaphore de *jeu linguistique* a été très utile dans le passé ; mais il ne faudrait pas qu'elle nous détournât des questions plus fondamentales : de qui émanent les règles, qui est autorisé à jouer, et qui est qualifié pour servir d'arbitre. Ce qui manque dans les écrits des philosophes et des théologiens du langage est une dimension socio-linguistique explicite et fondée sur des principes. C'est cette dimension que la linguistique, avec ses préoccupations socio-linguistiques croissantes, pourrait être en mesure de fournir ; si cela se produit, les perspectives d'une conception intégrée, interdisciplinaire du langage en deviendront beaucoup plus brillantes.

(\*) traduit de l'anglais par Edgar ANDRE.

#### BIBLIOGRAPHIE.

- CRYSTAL, D. : 1971. *Linguistics*. Harmondsworth : Penguin.  
 1973. « Objective and subjective in stylistic analysis », in B. Kachru & H. Stahlke (eds.), *Current trends in stylistics*. Edmonton : Linguistic Research Inc.  
 DAVIE, I. : 1973. *A theology of speech*. London : Sheed & Ward.  
 EBELING, G. : 1973. *Introduction to a theological theory of language*. London : Collins.  
 HAAS, W. : 1973. « Meanings and rules », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 135-55.  
 HELM, P. : 1973. *The varieties of belief*. London : Allen & Unwin.  
 JEFFNER, A. : 1973. *The study of religious language*. London : SCM Press.  
 LADRIERE, J. : 1973. *Language and belief*. Translated by G. Barden. London : Gill & Macmillan.  
 Mc SHANE, P. : (ed.) 1973. *Language, truth and meaning*. Papers from the International Lonergan Conference, 1970. Dublin & London : Gill & Macmillan.  
 PALMER, H. : 1973. *Analogy*. London : Macmillan.  
 QUIRK, R. : 1965. « Descriptive linguistics and serial relationship », *Language*, 41.  
 QUIRK, R. & SVARTVIK, J. : 1966. *Investigating linguistic acceptability*. The Hague : Mouton.  
 VAN BUREN, P. : 1973. *The edges of language*. London : SCM Press.  
 YOUNG, J.Z. : 1971. *An introduction to the study of man*. London : OUP.

## Humboldt et l'arbitraire linguistique

Le texte sur lequel je vais m'appuyer représente un des premiers travaux linguistiques de W. von Humboldt. Il s'agit de conférences faites en 1822 à l'Académie de Berlin, conférences publiées dans les « Sprachphilosophische Werke » éditées par Steintal en 1833. (Une traduction française, due à A. Tonnelé, a paru en 1859 à la Librairie Franck, à Paris, et a été rééditée en 1969 aux Editions Ducros, à Bordeaux.) Au moment où Humboldt a composé cette étude sur « L'origine des formes grammaticales et leur influence sur le développement des idées », il y avait à peine quatre ans qu'il avait entrepris une étude systématique des problèmes du langage, et il ne fait pas de doute que les thèses principales présentées ici ont reçu diverses modifications dans les textes postérieurs, notamment dans l'introduction du traité sur la langue Kawi. Elles me semblent cependant donner une image assez fidèle — et relativement claire — de la théorie linguistique de Humboldt.

Lorsqu'un linguiste formé à l'école saussurienne lit ce texte, il est frappé par l'usage, apparemment tout à fait flou, fait du terme « forme ». Ce mot désigne en effet aussi bien — et souvent à quelques lignes de distance — des réalités linguistiques que nous avons pris l'habitude de distinguer soigneusement, et que nous situerions dans les deux domaines disjoints du signifiant et du signifié.

Il arrive ainsi que la forme soit présentée comme un élément du signifiant. On sait que, dans la tradition philologique allemande, il y a deux types de signifiants, ceux qui désignent des choses, objets, éléments d'expérience, et ceux qui désignent des rapports intellectuels, des aspects de la pensée. (Schleicher appellera les premiers « Bedeutungslaute », et les seconds « Beziehungslaute » : ce sont, respectivement, les « sémantèmes » et les « morphèmes » de la philologie française.) Humboldt utilise souvent le mot « forme » pour les « Beziehungslaute ». On trouve ainsi « Les rapports sont désignés par des

formes » (S69, TI3) (1). Mais il arrive tout aussi fréquemment que « forme » désigne le rapport lui-même — ce que nous appellerions aujourd'hui le « signifié », ce à quoi renvoie le morphème. Humboldt parle ainsi de « l'expression des formes grammaticales » S79, T27). Il dit que la langue doit « représenter la forme en tant que telle » (S77, T24). Ou encore il distingue la désignation « des choses » et celle des « formes » (S92, T44).

Ce double usage du mot « forme » peut être interprété de deux façons opposées. On peut y voir un simple exemple d'ambiguïté ou de polysémie, comme on en trouve dans toutes les langues, même dans les langues scientifiques les plus élaborées. Dans ce cas, on refusera d'accorder une signification particulière à ce phénomène. Mais on peut aussi — et c'est ce que je propose — penser que l'ambiguïté est seulement apparente. Elle tient à ce que nous utilisons l'opposition du signifiant et du signifié là où, pour Humboldt, elle ne doit pas être utilisée. Le double emploi du mot « forme » serait alors l'indice que la distinction du signifiant et du signifié est annulée, ou au moins atténuée, dans le domaine des rapports grammaticaux. Ceci revient à dire que le problème de l'arbitraire linguistique, lui-même lié à la distinction du signifiant et du signifié, cesse de se poser, ou se pose de façon tout à fait différente dès qu'on aborde ce domaine.

Pour préciser dès maintenant cette interprétation, qui va être justifiée par la suite, je dirai que Humboldt, si je le comprends bien, distingue deux types de formes. D'une part des « formes » au sens étroit, qui sont les formes véritables (« echte Formen »). Celles-ci n'appartiennent ni au signifiant ni au signifié, ni non plus aux deux. Il faut dire plutôt qu'elles transcendent cette opposition, qu'elles la rendent inapplicable. Ces formes-là existent avant tout dans les langues « civilisées », ou « langues de culture ». Mais il y a d'autre part les « formes » au sens large, ou encore « analogues de formes », qu'on trouve dans toutes les langues, aussi bien primitives que civilisées. Celles-ci ressemblent aux « Beziehungslaute » : elles se situent entièrement à l'intérieur du signifiant, et servent à désigner, à exprimer, des rapports grammaticaux conçus, eux, comme des éléments du signifié. Tout le texte de Humboldt me semble jouer sur l'analogie apparente et sur la différence profonde existant entre ces deux types de formes.

#### *Le développement des langues et le développement de la pensée.*

Le thème des deux formes n'est pas le problème explicite dont traite Humboldt. Pour le faire apparaître, il faut présenter d'abord le problème explicite du texte, c'est-à-dire celui des relations entre le développement des langues et le développement de la pensée. Tout au cours du XIXe siècle, on trouve, dans la philologie allemande, l'idée d'une opposition entre ces deux développements : plus la pensée progresse, plus la langue dégénère. La pensée de Humboldt me semble

opposée d'une façon catégorique à cette idée : pour lui, les altérations et les frottements qu'une langue subit au cours de son histoire, contribuent, ou peuvent contribuer, à son perfectionnement.

C'est dans Bopp que le thème de la dégénérescence des langues est peut-être présenté de la façon la plus nette. Cette dégénérescence tient essentiellement à ce que les lois phonétiques détruisent la structure interne du mot, en émoussant les frontières entre le radical et les marques grammaticales, en provoquant des amalgames entre les différentes marques, qui n'ont plus de signifiants distincts, en déterminant même la disparition de certaines marques (que l'on pense par exemple aux désinences casuelles du latin, disparues en français lorsque l'évolution phonétique a entraîné la chute de tout ce qui suit l'accent à l'intérieur du mot, ou encore à l'atténuation actuelle des marques du genre dans une langue comme le portugais, où la dernière syllabe tend à devenir muette lorsqu'elle suit l'accent). Ainsi s'est perdue, dans les langues indo-européennes modernes, cette transparence interne du mot sanscrit, qui avait fait l'admiration des grammairiens à la fin du XVIIIe siècle — transparence dont Bopp a d'ailleurs montré lui-même qu'elle était toute relative, le mot sanscrit ayant déjà commencé à subir les premiers effets de l'érosion phonétique.

Cette désarticulation du mot par les lois phonétiques a été ensuite interprétée par Schleicher comme signifiant le triomphe, dans la langue, de la fonction de communication sur la fonction de représentation. Bien que Schleicher soit nettement postérieur à Humboldt, il peut être intéressant de situer Humboldt par rapport aux thèses de Schleicher — qui me semblent marquer l'aboutissement d'une tendance préexistante. Pour Schleicher, qui s'appuie sur un kantisme assez flou, la coexistence du radical et des marques grammaticales dans le mot, fait de celui-ci une image de la pensée. Toute pensée est en effet l'imposition de catégories intellectuelles à un donné empirique : or cette imposition est représentée dans le mot, où le radical, désignation d'objet, est cerné par des marques grammaticales, désignations de rapports. L'existence du mot, dans sa forme pleine, répond donc au souci qu'a eu l'esprit humain de se représenter lui-même à l'intérieur de la langue, de créer sa propre image hors de lui. Si, maintenant, les lois phonétiques détruisent cette organisation parfaite, c'est que l'esprit, au fur et à mesure de son développement, cesse de considérer la langue comme une œuvre où il façonne sa ressemblance. Il ne la considère plus que comme un moyen, comme un instrument pour la communication. L'exigence principale qu'il manifeste à son égard est alors une exigence d'économie, et les lois phonétiques, dues à une volonté de moindre effort dans la prononciation, marquent justement cette attitude d'utilisateur intéressé. La destruction du mot signifie ainsi la prééminence du souci de communication sur le souci de représentation — et le triomphe corrélatif de l'arbitraire.

Développant cette thèse dans un tableau grandiose, Schleicher imagine que l'évolution des langues se fait en deux périodes. Une pé-

riode de formation (« *Ausbildung* »), où l'esprit invente, par approximations successives, l'organisation à donner au mot pour que celui-ci puisse lui représenter sa propre nature. Le changement linguistique, pendant cette période, ne se comprend que par un effort tenace pour motiver la langue. Nous n'avons malheureusement, selon Schleicher, aucun témoignage direct de tout ce travail, qui appartient à la préhistoire de l'humanité. Ce dont nous avons témoignage, c'est seulement de la période de déclin (« *Verfall* »), qui correspond à l'histoire de l'humanité. Voué au projet politique, préoccupé uniquement de donner forme à la liberté à travers l'aventure sociale, l'esprit ne considère plus la langue que comme un moyen pour le développement de la cité. Il prend ainsi à son égard une attitude d'utilisateur intéressé, qui la soumet à des fins étrangères : alors entrent en jeu les lois phonétiques, qui détruisent progressivement, non par intention, mais par indifférence, l'œuvre construite à la période précédente. Ce qui permet à Schleicher de comparer les rapports entre la langue et la liberté de l'homme historique à ceux qu'entretiennent, selon Hegel, la nature et l'homme. Avant la venue de l'homme, la nature, animée par l'esprit, était créatrice : de même, avant que l'homme n'ait entrepris de réaliser la liberté dans l'histoire, la langue, objet de l'activité humaine, connaissait une perpétuelle création de formes nouvelles, destinées à représenter de mieux en mieux la réalité de la pensée. Et comme la nature, selon Hegel, a été réduite à se rabâcher elle-même à partir du moment où l'esprit s'est retiré d'elle pour se concentrer dans l'homme, de même la langue, lorsque l'homme historique a commencé à se désintéresser d'elle et à s'intéresser seulement à ce qu'il pouvait faire grâce à elle, la langue, devenue simple instrument de la liberté, n'a plus connu que décadence et désorganisation. Elle est devenue fondamentalement arbitraire, non seulement parce qu'elle représentait de plus en plus mal la pensée, mais surtout parce que tout souci de représentation lui était devenu étranger (2). (Incidentement, on voit que Saussure se situait dans la ligne de la philologie traditionnelle lorsqu'il affirmait à la fois l'arbitraire de la langue et sa fonction communicative, surtout lorsqu'il affirmait que l'utilisation de signes pour la communication, même lorsque ceux-ci sont intrinsèquement motivés — cf. « coucou » — amène à les traiter comme arbitraires, à faire abstraction de leur éventuelle motivation. L'originalité de Saussure est essentiellement de prendre pour fondamental et permanent un trait qui, aux yeux de Schleicher, est la marque d'une dégénérescence.)

Quelle est, maintenant, l'attitude de Humboldt ? Premier point, il insiste, autant que le fera plus tard Schleicher, sur l'opposition entre les deux fonctions communicative et représentative, et il donne comme fondamentale la fonction représentative (il est donc aux antipodes de Saussure). Pour mieux montrer cette opposition, il note à de nombreuses reprises que bien des choses peuvent être communiquées à l'aide de la langue, qui ne sont cependant pas représentées dans la langue elle-même. On peut transmettre, en se servant d'une langue, des idées

qui n'ont pourtant aucune expression possible en elle, mais que le locuteur et l'auditeur ajoutent par la pensée au texte même de l'énoncé (l'allemand exprime cette notion « ajouter par la pensée » à l'aide du verbe *hinzudenken*). Ainsi les langues amérindiennes ne sont pas capables d'exprimer les relations grammaticales, pas même la relation sujet-prédicat. Pour dire « je suis Père », on dit *je père*, énoncé qui peut signifier aussi bien « j'ai un père », ou « mon père ». La relation d'attribution n'est donc pas notée dans la langue elle-même, qui se contente de juxtaposer deux mots. C'est l'auditeur qui doit l'ajouter par la pensée, en interprétant, selon les contextes, cette juxtaposition comme une relation d'attribution ou de possession (S77, T24). La langue sert alors seulement d'excitant, de stimulus, pour la reconstitution des pensées du locuteur, mais elle ne porte pas, elle n'accueille pas ces pensées en elle-même.

Mais si Humboldt s'accorde avec la linguistique comparatiste pour distinguer communication et représentation, et pour faire de cette dernière la finalité essentielle de la langue, il est loin de partager le pessimisme en vertu duquel le développement de la langue et celui de la pensée iraient en sens inverse. Pour lui, en effet, le développement de la pensée comporte comme moment essentiel le développement de la réflexion, c'est-à-dire le retour de l'esprit sur lui-même. La pensée ne peut en effet se développer pleinement que si elle prend plaisir à son exercice en tant que tel, ce qui implique la perpétuelle possibilité de se connaître et de se contempler. Dans ces conditions seulement, elle pourra satisfaire sa vocation profonde, qui est la « spéculation intérieure » (S94, T48). Il est donc fort utile, pour que l'esprit se sente « attiré vers l'exercice de la pensée abstraite, de la pensée pure » (S79, T27), qu'il trouve dans la langue la « reproduction de sa propre structure », c'est-à-dire qu'elle lui représente de façon fidèle « l'organisme de la pensée » (S95, T48-9). Inversement, dans une action réciproque, plus la pensée se développe, plus elle cherche à imprimer son image dans la langue, se constituant ainsi un miroir où elle peut suivre de façon permanente son propre mouvement. (On comprend par là l'espèce de scandale constitué, pour Humboldt, par le fait qu'une culture et même une littérature aient pu se développer à partir de langues comme le chinois ou le copte, dont la structure grammaticale (c'est-à-dire morphologique) semble tout à fait primitive. D'où les explications assez embarrassées qui terminent le texte commenté ici.)

Humboldt devra donc s'appliquer à montrer que la transformation des langues par les lois phonétiques, telle qu'elle a été historiquement constatée, n'est pas plus un obstacle à la représentation de la pensée qu'à la simple communication. Bien plus, il essaiera de faire voir que cette apparente érosion du langage est même susceptible d'augmenter son pouvoir représentatif : au lieu de casser un miroir antérieurement, et presque miraculeusement constitué, elle peut permettre au contraire la fabrication progressive, et quasi artisanale, de ce miroir. Pour le prouver, il faut réfléchir avec plus de précision sur la nature de la

pensée qui est à représenter, et sur les moyens qu'on a de la représenter : c'est ici que prend place cette réflexion sur la notion de forme qui est selon moi, je l'ai annoncé au début, au cœur du texte de Humboldt.

### *La représentation de l'unité intellectuelle.*

Bien avant Humboldt, les grammairiens du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles avaient assigné à la langue la fonction représentative (Port Royal considérait d'ailleurs cette fonction comme un simple moyen pour la communication : pour « signifier » nos pensées aux autres, il faut les peindre dans le langage. Mais on a vu comment les découvertes de Bopp et des comparatistes avaient amené à douter de cette conciliation entre les deux fonctions, et à présenter celles-ci, au contraire, comme antagonistes.)

C'est essentiellement dans la syntaxe que les grammairiens généraux voyaient le lieu d'une possible imitation de la pensée par le langage, l'organisation de la phrase reproduisant celle du jugement. Au cours de ces recherches, certains grammairiens avaient été amenés à poser le problème fondamental qui commandera une bonne partie de la réflexion linguistique ultérieure. Il s'agit de la possibilité que peut avoir la matière phonique ou graphique de donner une image de ce qui est considéré comme l'attribut essentiel de l'esprit, à savoir l'unité. Ainsi Beauzée, au début de sa grammaire, pose comme caractéristique de toute pensée de constituer non pas une juxtaposition d'idées, mais une union d'idées. Or il se trouve que le son, comme toute matière, est le lieu de la division, de la juxtaposition. Phoniquement, une phrase est constituée par des mots mis à côté d'autres mots. La traduction d'une pensée par une phrase impose donc une division de cette pensée. Et on ne voit pas comment cette division pourra reproduire l'unité caractéristique de la pensée. La réponse de Beauzée — qui ne nous intéresse pas directement ici — consiste à dire qu'il y a une et une seule division de la pensée qui en respecte l'unité interne, c'est son analyse logique (car le sujet et le prédicat logiques, tout en étant distincts, s'appellent nécessairement l'un l'autre : le trait caractéristique du prédicat est justement l'espace de vide qu'il contient en lui, et qui doit être rempli par le sujet). La phrase pourra donc, malgré son morcellement, reproduire l'unité intellectuelle, si ses éléments correspondent aux éléments de l'analyse logique : d'où l'idée que la logique est le fondement de la grammaire (3).

C'est le même problème que retrouvent les philologues du XIX<sup>e</sup> siècle — mais transposé à l'intérieur du mot : pour eux, en effet, c'est le mot, et non la phrase, qui constitue, du point de vue de la langue, la miniature de la pensée : leur problème est donc morphologique et non plus syntaxique. Il s'énonce de la façon suivante : comment le radical et les éléments grammaticaux peuvent-ils posséder, à l'intérieur du mot,

cette unité qui relie, dans la conception kantienne de la pensée, le donné empirique et les catégories intellectuelles. Fr. von Schlegel répond à la question en distinguant les langues agglutinantes, où le mot est produit par la juxtaposition mécanique et extérieure de différents éléments, d'abord séparés, et les langues flexionnelles, où les diverses parties du mot proviennent de la division de la racine, noyau fondamental — comme les organes d'un être vivant sortent, par spécification, de l'unité du germe. C'est parmi les premières qu'on doit placer le chinois et les langues amérindiennes. Les secondes se trouvent toutes dans la famille indo-européenne, apparentée au sanscrit (et même, pour Schlegel, issue du sanscrit). Une telle conception s'est rapidement révélée, cependant, insoutenable, et Humboldt admet parfaitement les critiques adressées par Bopp à Schlegel : l'image organiciste contredit cette vérité d'expérience que l'agglutination est l'unique source du mot, et que les flexions des langues classiques ont elles-mêmes pour origine des affixes venus de l'extérieur et progressivement fondus au radical (4).

La solution de Humboldt est donc nécessairement fort différente. Elle part, me semble-t-il, d'une réflexion sur ce que peut signifier l'expression « exprimer un rapport ». Bien que cette réflexion ne soit jamais absolument explicite, elle me paraît sous-jacente à tout le texte dont je parle — et pas très éloignée de la surface. Je la reconstituerais de la façon suivante. Quand on dit que l'on exprime un rapport existant entre deux objets ou entre deux idées, on peut vouloir dire deux choses. Premièrement, que l'on exprime le type de rapport que l'on pense exister entre les deux objets. Et, deuxièmement, que l'on exprime qu'il y a un tel rapport entre ces deux objets. Dans un cas, on exprime la nature, la qualité, du rapport. Dans l'autre, son existence, ce que Humboldt appelle « la pure idée du rapport » (S.91, T43). Soit, par exemple, à exprimer l'idée « agir par mon intermédiaire ». Supposons une langue qui possède trois termes, *a*, *b*, *c*, tels que *a* signifie « agir », *b*, « moi », et que *c* désigne la relation d'instrument, de moyen. En joignant les trois termes, on exprimerait bien les idées d'action et de locuteur, et la relation de moyen à fin, mais on n'exprimerait pas que cette relation unit les deux idées d'action et de locuteur. Certes, en entendant la suite *abc*, l'auditeur aurait tendance à conclure que le rapport *c* unit les termes *a* et *b*, de sorte que l'existence du rapport serait communiquée. Mais c'est lui qui devrait ajouter cette existence à l'énoncé lui-même — et, en ce sens, elle ne serait pas exprimée. Pour l'exprimer, il faudrait d'autres signes, mais ces signes devraient être reliés aux précédents, et ainsi de suite. « On n'aurait encore devant soi que des mots isolés, qui, à leur tour, exigeraient de nouveaux liens ». D'où cette conclusion qu'aucun terme indépendamment ne peut, à proprement parler, exprimer un rapport, si cette expression signifie « exprimer l'existence du rapport, et pas seulement sa nature ». Aucun n'est donc une forme au sens strict.

Si, en revanche, on prend le mot « forme » en un sens large, en entendant par là tous les signifiants qui ont trait, d'une façon ou d'une

autre, à un rapport, indépendamment du fait que l'existence de ce rapport est ou n'est pas véritablement exprimée, Humboldt est amené à distinguer deux types très différents de formes :

— les fausses formes (ou « analogues de formes »), que l'on trouve à la fois dans les langues primitives et dans les langues de culture. Ce sont des éléments phoniques individualisables (des mots ou des morphèmes bien délimités) consacrés à des idées de rapports, mais qui, vu justement leur caractère individualisable, ne peuvent pas marquer la réalité même de ces rapports. On a cette situation, par exemple, lorsqu'une langue « forme le cas au moyen de prépositions jointes au mot qui demeure toujours invariable (c'est moi que souligne, O.D.) : il n'y a pas là de forme grammaticale, mais seulement deux mots rapprochés auxquels l'esprit attache l'idée du rapport grammatical : *e-tiboa*, dans la langue *Mbaya*, ne peut pas dire, comme on le traduit, *per me*, mais *ego per*. Le lien n'existe que dans l'esprit qui le conçoit, et non comme signe dans la langue » (S76, T22). Si le lien est désigné par un terme isolable (ce qui est le cas lorsque la préposition et son régime sont indépendants, la première ne modifiant pas le second), le lien lui-même est à lier ;

— les vraies formes. Ce ne sont pas des termes à proprement parler, mais des procédés. Humboldt cite quelques-uns d'entre eux, dans un inventaire qui n'est pas présenté comme exhaustif. On y trouve par exemple la flexion, entendue au sens strict, comme une modification du radical, généralement une modification de ses voyelles (que l'on pense à « Ablaut » allemand). Lorsqu'on transforme un nom d'objet en nom d'action (*Blume*, « fleur », en *blümen*, « fleurir ») grâce à une variation de la voyelle radicale, on ne juxtapose pas un signe signifiant l'idée générale d'action à un signe désignant un objet, ce qui exigerait un troisième signe pour les unir, mais on modifie de l'intérieur le mot même qui désignait l'objet.

Autre exemple de ces procédés, la pluralité des déclinaisons, considérée souvent de nos jours comme une complication inutile et purement superficielle. Si le datif latin s'exprime, selon le radical, tantôt par *æ*, tantôt par *o*, ceci oblige l'esprit à ne pas considérer comme extérieurs le radical et la marque du datif, mais à ne penser la seconde que par rapport au premier. Même l'agglutination, si méprisée par Schlegel, et que Humboldt, après Bopp, considère comme la forme originelle du mot dans toutes les langues, l'agglutination, addition au radical de sons supplémentaires, les affixes, peut servir à l'expression complète du rapport. Mais à condition que ces affixes ne constituent pas, par ailleurs, dans la langue considérée, des mots indépendants. A condition aussi que les différentes syllabes du mot soient phonétiquement unies, et séparées des mots suivants et précédents par le fait qu'elle servent de support à un accent ou à une modulation particulière (ainsi la mélodie interne du mot manifeste à l'oreille, d'une façon quasi « immatérielle », l'unification intellectuelle de ses constituants (5). A condition enfin

que l'effet des lois phonétiques ait émoussé la séparation du radical et de l'affixe, de façon à empêcher l'esprit de les penser séparément. « Le seul fait d'un usage prolongé rend la fusion plus complète et l'union plus forte entre les éléments des combinaisons de mots ; il efface leurs sons particuliers et rend leur ancienne forme, leur forme indépendante, moins reconnaissable » (S87-8, T39). On est à l'opposé, ici, des thèses de Bopp et Schleicher, puisque la fusion (*Verschmelzung*) du radical et de l'affixe est donnée comme un avantage et qu'une valeur positive est attribuée au frottement et à l'érosion subis lors du développement historique des langues : Humboldt peut admettre à la fois que toute langue commence par l'agglutination (c'est ce qu'il retient de Bopp contre Schlegel), et penser (contre Bopp) que l'évolution phonétique permet à la langue de réaliser sa vocation profonde, en faisant d'une juxtaposition d'éléments extérieurs un mot indivisible, expression exacte de l'unité intellectuelle.

Humboldt va même jusqu'à admettre comme forme authentique, comme expression complète du rapport, ces prépositions qui ont pris la place des cas dans beaucoup de langues indo-européennes modernes. Mais il met deux conditions. D'une part, que ces prépositions — qui, d'habitude, étaient, à l'origine, des noms ayant une signification « matérielle » (cf. *chez*, qui vient du latin *casa*, « maison ») aient perdu cette valeur concrète et se soient spécialisés dans l'usage grammatical : ainsi l'esprit n'est plus tenté de les penser seules, et est obligé de les relier aux mots qui dépendent d'elles. D'autre part, que les prépositions en question puissent introduire un phénomène de rection, c'est-à-dire transformer le ou les mots qui leur sont associés (ainsi, en latin, on a *per me* et non pas *per ego*, en allemand *durch mich* et non pas *durch ich* : le phénomène est moins net en français puisque le *moi* de *par moi* n'est peut-être pas un cas à proprement parler, mais seulement la forme tonique du pronom (6). Alors que le complément, dans les langues amérindiennes, s'ajoute purement et simplement à la préposition, sans subir de ce fait aucune variation, la rection indo-européenne permet de rendre sensible, perceptible (*bildlich*), le lien de la préposition et du mot.

Il est intéressant de noter à quel point la linguistique moderne s'est, sur ce problème, éloignée de Humboldt. Cette servitude, ou contrainte, qui impose à un morphème différents aspects (« allomorphes ») selon le contexte où on l'emploie, est généralement considérée comme un phénomène purement superficiel — relégué dans la « morphologie » — et auquel on ne reconnaît aucune fonction — si ce n'est de compliquer le travail de ceux qui apprennent ou déchiffrent la langue. Une telle attitude, très compréhensible dans le cadre d'une linguistique saussurienne, qui prend pour non-pertinent tout ce qui n'a pas une fonction de communication, est plus étonnante de la part des linguistes génératifs, qui insistent autant que Humboldt sur la fonction de représentation. La raison est peut-être que ces derniers donnent une importance fondamentale aux contraintes syntaxiques distributionnelles — la

grammaire, ayant pour tâche première d'en rendre compte. Or ces contraintes, fort négligées par Humboldt, constituent peut-être, mieux encore que la rection, une expression linguistique de l'unité intellectuelle. Prenons pour exemple l'obligation où on se trouve, en français, d'ajouter un complément à toute préposition. Si on considère cette obligation comme un fait de langue, à incorporer, sous forme de règle, dans la structure de la grammaire, on peut facilement voir en elle une représentation grammaticale de l'unité intellectuelle : elle institue, par son existence même, une dépendance entre le nom et la proposition. Reste à savoir pourquoi Humboldt n'a pas envisagé — en tout cas pas dans le texte dont nous parlons — cette possibilité de représenter l'unité intellectuelle par la régularité syntaxique. La réponse serait sans doute que, pour lui, comme pour la plupart des comparatistes, et pour Saussure lui-même, la syntaxe de la phrase ne relève pas de la langue, mais de nécessités inhérentes à la nature logique de la pensée : la syntaxe est un effet, produit, mécaniquement, à l'intérieur de la langue, par les structures intellectuelles, et non pas la marque d'un effort accompli par la langue pour imiter la pensée. On retrouve, dans cette conception de la syntaxe, l'idée, héritée des grammairres générales du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles, d'un parallélisme syntactico-logique. Seule différence : les comparatistes interprètent ce parallélisme comme une influence et non comme une imitation. Ils en concluent qu'ils ne sont pas concernés par la syntaxe. C'est qu'ils ont cru découvrir ailleurs, dans la morphologie, une réalité à la fois proprement linguistique, et qui peut constituer une représentation de la pensée, une représentation qui n'est plus subie mais voulue.

### Conclusion.

J'arrive maintenant au terme de ma démonstration. Il me reste seulement à montrer — et je pense que ce n'est pas impossible — que les formes véritables, procédés d'expression de l'unité intellectuelle, ont bien, comme je l'annonçais au départ, la propriété d'annuler l'opposition signifié-signifiant, et que, par là, elles amènent à dépasser le problème de l'arbitraire linguistique.

Si je ne me suis pas trompé dans mon analyse, exprimer complètement un rapport, cela signifie, pour Humboldt, exprimer non seulement la nature, mais l'existence de ce rapport. D'autre part, pour exprimer l'existence d'un rapport, il ne suffit pas d'utiliser un signe, qui, extérieur aux autres signes, devrait ensuite être relié à eux. Ce qu'il faut, c'est, par une action sur la réalité phonique, fondre les signes les uns avec les autres, les lier effectivement les uns aux autres, comme l'accent et les amalgames morphologiques lient le radical et les affixes à l'intérieur du mot. En d'autres termes, pour exprimer un rapport, au sens plein de cette expression, il faut l'exécuter ; en utilisant la terminologie d'Austin d'une façon certainement un peu métaphorique, mais peut-être pas purement métaphorique, dire le rapport, c'est le faire.

Nous voyons apparaître ici l'idée d'« *energeia* », qui n'est pas présente explicitement dans le texte que j'ai commenté, mais qui me semble appelée par lui. Quand Humboldt dira plus tard que la langue n'est pas « *ergon* » (« œuvre faite »), mais « *energeia* » (« activité »), il entendra par là qu'elle consiste en un travail effectué par l'esprit sur la matière phonique, pour forcer celle-ci, malgré la divisibilité qui la caractérise, à admettre une unité — l'unité même de l'esprit. C'est justement ce travail que Humboldt appelle « forme », et il l'oppose à la matière phonique (« *der Stoff* »). Quand j'ai montré, en suivant Humboldt, que la relation entre les morphèmes ne peut pas être elle-même un morphème bien délimité, mais seulement un procédé, j'illustrais déjà cette idée que la forme grammaticale n'est pas un donné, mais un travail, non pas à proprement parler un lien, au sens passif du terme, mais une liaison, en essayant de conserver à ce mot sa valeur active. Il y a bien, à l'intérieur du signifiant, des signes signifiant les choses, et des signes signifiant les liens entre les choses, mais ce qui représente à proprement parler la relation, dans la langue, c'est l'effort quasi-artisanal qu'elle accomplit pour fondre ces signes les uns avec les autres. C'est cet effort, ce travail, qui constitue la forme, et, par là-même, l'essentiel de la langue.

On voit alors à quel point le signifiant et le signifié se rapprochent lorsqu'il s'agit d'exprimer la relation. Car ce qu'on trouve d'un côté comme de l'autre, c'est l'activité de l'esprit, la même activité de l'esprit qui donne unité aux choses, lorsqu'il s'agit de l'activité constituante de la pensée, et qui unit les signes, lorsqu'il s'agit de l'activité représentative de la langue. Et, si on appelle « forme » cette activité, on trouvera qu'elle est identique dans le domaine du signifiant et dans celui du signifié, ce qui justifie les constants glissements du signifiant au signifié, que j'avais signalés au début de cet exposé.

Le problème de l'arbitraire, à ce niveau, ne se pose même plus. Le problème se pose lorsqu'on a deux réalités différentes (des sons et des idées par exemple), dont on se demande à quel point ils se ressemblent et à quel point ils diffèrent. Mais lorsqu'il s'agit de l'expression du rapport grammatical, on a la même réalité des deux côtés, et cette réalité, c'est l'activité de l'esprit. Il n'y a pas un signifiant matériel, le mot, et, en face, un signifié intellectuel. Car le signifiant est cette même activité intellectuelle qui est aussi le signifié. Le symbole, ici, ne fait qu'un avec ce qui est symbolisé. Leur opposition, apparemment évidente dans une conception réaliste et réifiante de la langue, s'évanouit lorsque le verbe se révèle action. Comme l'acte de dire « Je promets » est inséparable, selon Austin, de l'acte de promettre, et, en ce sens, ne peut pas être dit arbitraire, l'acte d'amalgamer plusieurs morphèmes dans l'unité du mot ne fait qu'un, pour Humboldt, avec l'acte de les penser ensemble, et échappe, de ce fait, à l'arbitraire du signe.

Du même coup disparaît l'alternative entre « arbitraire » et « universel ». Cette alternative existe bien si on considère les sons isolés.

Ce qui, dans leur rapport avec le signifié, n'est pas arbitraire, doit effectivement être commun à toutes les langues. Mais s'il s'agit de l'activité d'unification des sons, celle-ci peut suivre des chemins différents, mettre en œuvre des procédés différents, selon le génie propre de chaque langue — et rester cependant toujours profondément motivée, puisqu'elle manifeste toujours, en tant que telle, l'activité unifiante de l'esprit. C'est ce qui permettra à Humboldt d'admettre à la fois que la langue est, fondamentalement, un effort pour représenter la pensée, et donc motivée, et qu'elle peut pourtant varier à l'infini, exprimant l'esprit même de chaque peuple. Pour dire cela de façon un peu polémique (étant donné l'utilisation actuellement faite de Humboldt en linguistique), l'originalité de Humboldt me semble consister en ce qu'il maintient la fonction représentative de la langue, sans être conduit par là à l'idée de structures profondes universelles.

NOTES

(1) Le nombre précédé par « S » indique la page dans l'édition de Steinthal. Celui qui est précédé par « T » se réfère à l'édition Ducros de la traduction de Tonnelé. Les traductions données dans cet article sont celles de Tonnelé.

(2) On consultera sur ce point un opuscule de Schleicher, *Zur vergleichenden Sprachgeschichte*, Bonn, 1848.

(3) N. Beauzée, *Encyclopédie*, article « Grammaire », Paris 1757, tome 7, p. V-VIII.

(4) La conception « organiciste » de Fr. von Schlegel est présentée dans *Über die Sprache und Weisheit der Indier*, Heidelberg, 1808, Ire partie, chap. 4.

(5) A la différence des modernes, qui considèrent d'habitude l'accent comme une unité linguistique du même type que le phonème, Humboldt lui attribue une situation tout à fait particulière et privilégiée. C'est l'« âme du discours », « la vivante émanation du sentiment qui accompagne le discours ». (S94, T47).

(6) Cette remarque sur le morphème français *moi* m'a été faite par N. Ruwet.

I. — L'ORGANISATION SEMANTIQUE DU POÈME

Les considérations qui vont suivre ne prétendent pas valoir pour toute poésie, elles se sont simplement révélées opératoires pour un grand nombre de poèmes, depuis la fatrasie jusqu'au poème concret, appartenant à un vaste corpus que l'on pourrait peut-être qualifier de « lyrique ».

1. *Isotopies et médiations.*

1.1. Un premier grand pas dans la description sémantique des énoncés a été fait avec l'introduction par A.J. Greimas (1) de la notion d'isotopie. De nombreux chercheurs ont par la suite confirmé que cette notion était exploitable pour l'étude des énoncés poétiques, et que ceux-ci se caractérisaient par une multiplicité d'isotopies simultanées, alors que les énoncés usuels recherchent au contraire une isotopie unique.

Une des définitions proposées par Greimas (2) est la suivante :

« ... un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit. »

Cette définition entraîne immédiatement un certain nombre de difficultés, car des itérations sémiques de tous ordres, et portant sur des séquences de longueur variable, peuvent être montrées dans le

Nombre des réflexions sur lesquelles je me base sont de nature collective et comme telles appartiennent au Groupe  $\mu$  : je renonce à séparer ici les apports personnels et collectifs.